



FORME URBAINE

Le projet du nouvel EMS de Vouvry tire parti des qualités naturelles du site, mettant en valeur son potentiel paysager. Situé en contrebas du centre ville, le bâtiment s'intègre dans la topographie tout en préservant des vues sur la vallée et les montagnes. Ce positionnement respecte le relief du terrain et maintient des perspectives dégagées pour les bâtiments voisins, comme la future crèche et l'école.

En arrivant depuis le centre historique, l'implantation longe la maison communale. Un «corridor vert» offre une vue dégagée sur la vallée et incite à prolonger la promenade le long de terrasses ouvertes sur le paysage. Le promeneur aperçoit la nouvelle crèche, légèrement en surplomb par rapport à l'EMS, avec un vaste parc qui assure la transition entre les deux institutions.

Le projet propose un volume bas et fragmenté au sud de la parcelle, respectant les gabarits voisins. Avec ses trois niveaux, le bâtiment s'intègre discrètement dans le paysage sans altérer les vues sur l'environnement. L'implantation s'adapte harmonieusement à la parcelle, avec des orientations distinctes permettant d'ouvrir des espaces sur les jardins ou la place d'entrée, créant une interface accueillante pour les utilisateurs.

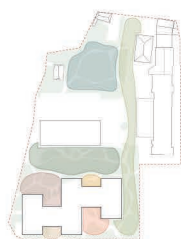
Au sud, les espaces publics sont clairement identifiables. L'accès principal à l'EMS, marqué par un parvis, est en connexion directe avec le chemin du Grand Clos, menant vers le cœur du projet. Une terrasse ouverte prolonge le carcéria, accessible à tout le quartier. À l'angle sud-ouest, l'accès au parking et à la zone de livraison est intégré discrètement, garantissant une gestion logistique efficace tout en préservant la qualité des lieux. Un grand parc traverse la parcelle d'Est en Ouest, offrant un espace de détente propice aux échanges entre résidents et servant de transition naturelle entre la crèche et l'EMS, tout en renforçant le lien avec le paysage environnant.

PAYSAGE

Le projet prévoit des espaces dédiés à une expérience thérapeutique et sensorielle, conçus pour les résidents, leurs proches, les visiteurs, le personnel et les habitants du village. Ces espaces sont organisés en parcours qui favorisent une interaction directe et apaisante avec le cadre naturel, renforçant le lien avec l'environnement au fil du temps. Pensés pour stimuler la mobilité et l'équilibre physique et mental, les parcours forment des boucles sécurisées pour encourager la marche, le bénéficiant d'un ensoleillement optimal sans risque d'éblouissement et sont équipés de bancs et d'assises pour des pauses confortables. Des zones calmes permettent une observation paisible des jardins, où plantes aromatiques, fleurs, arbustes, fruitiers et légumes créent des espaces de détente. Ces espaces verts deviennent des lieux d'interaction propices à des activités physiques légères, tout en recréant un environnement familier et réconfortant qui renforce le bien-être des résidents.



Implantation urbaine



Aménagement du parc



Taitement



Mobilités

- Parcours santé
- Promenade contemplative
- Espace loisirs
- Corridor Vert
- Jardin bien-être
- Parvis
- Terrasse sur rue
- Sol végétalisé 90% d'eau infiltrée
- Gravier stabilisé 80% d'eau infiltrée
- Arbres
- Avais routier
- Sol végétalisé
- Places de parc
- Places vélos
- Cheminement piétons
- Cheminement motorisés



Plan de situation 1 : 500



Plan de Rez-de-chaussée 1 : 200



Plan du 1er étage 1 : 200

LE PARC

Le parc a été conçu comme un élément fédérateur au cœur du projet, renforçant la cohésion sociale entre les différentes générations. Il est parcouru différemment selon qu'on se trouve à l'EMS ou à la crèche, chacun ayant son propre rapport à cet espace vert. Des chemins piétonniers relient ces deux pôles tout en préservant leur indépendance fonctionnelle. Les résidents de l'EMS, dans le calme de leurs jardins privatifs, peuvent entendre les enfants jouer, restaurant une ambiance vivante et joyeuse. Le parc se transforme en véritable centre de vie pour le village, où jeunes et aînés partagent des moments de convivialité.

L'aménagement intègre également des « poches vertes », des espaces de verdure plus petits disséminés sur le site. Ces zones de repos, adaptées à divers usages, offrent une échelle intime et humaine, permettant aux visiteurs, surtout aux personnes âgées, de s'approprier ces lieux de manière personnelle. Ces zones offrent tranquillité et opportunités de rencontre, tout en étant accessibles et accueillantes. Pour les résidents de l'EMS, ces poches deviennent des extensions de leur espace de vie.

Ainsi, le parc est non seulement un vaste espace vert pour la communauté, mais aussi une multitude de petits jardins pour le bien-être des résidents de l'EMS. Il crée un environnement multifonctionnel où coexistent espaces publics ouverts et zones intimes, permettant à chacun de s'y sentir à l'aise. En réunissant ces différents aspects, le parc devient un espace partagé et personnalisé, favorisant le bien-être et l'intégration sociale des générations.

ORGANISATION/PROGRAMME

Le rez-de-chaussée constitue le cœur du projet, avec des espaces de vie et de rencontre ouverts sur le parc. À l'entrée, le visiteur découvre des vues directes sur le parc et des zones de rencontre informelles. La cafétéria, visible depuis le parvis, est connectée à l'espace public et s'ouvre sur une terrasse au sud, créant une ambiance conviviale accessible à tous.

Cet espace sert de lieu de rassemblement pour les résidents, avec un restaurant traversant. D'un côté, il profite du dynamisme de la rue et de l'animation extérieure. De l'autre, il s'ouvre sur le jardin, permettant de prendre les repas à l'extérieur selon les envies. La cafétéria et le restaurant relient rue, parvis et jardins, offrant une flexibilité d'aménagement pour les usages futurs.

Les espaces professionnels et administratifs sont répartis dans les ailes est et ouest. À l'ouest, la cuisine et la buanderie sont proches de la zone de restauration, avec un accès direct à une plateforme technique pour des livraisons discrètes. Cela facilite également l'accès aux étages via un ascenseur, sans croiser les résidents, et un accès direct au sous-sol pour les besoins techniques.

À l'est, les bureaux administratifs sont en façade, visibles depuis le parvis, facilitant l'orien-

tation des visiteurs. La salle polyvalente, accessible depuis le hall d'entrée, occupe une place centrale sur la façade principale et entretient un lien direct avec l'espace public. Les locaux de soins, situés sur la façade nord, offrent plus d'intimité et bénéficient d'un accès direct à des jardins thérapeutiques, favorisant le bien-être des résidents et étant aisément accessibles dès l'entrée du bâtiment.

LES ÉTAGES

Les huit unités d'hébergement sont réparties sur deux niveaux, avec quatre unités par étage, offrant une grande flexibilité d'usage. Elles peuvent fonctionner de manière autonome ou être regroupées selon les besoins. Chaque unité préserve l'intimité et l'autonomie des résidents, tout en proposant des espaces semi-privés ouverts sur le paysage. La faible hauteur du bâtiment permet aux résidents de maintenir un lien direct avec l'extérieur et d'accéder facilement aux espaces verts.

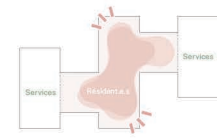
L'aménagement maximise les vues et facilite les déplacements, avec des circulations pensées pour encourager une déambulation fluide et continue, offrant des parcours clairs et sans impasse. Cela stimule les interactions et les échanges quotidiens.

Chaque unité comprend un grand salon-réfectoire lumineux, une petite cuisine attenante et un balcon avec vue dégagée. Le local de l'équipe soignante, situé au centre de chaque unité, permet une surveillance discrète et une assistance rapide.

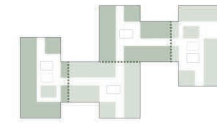
Les séjours sont conçus pour favoriser les rencontres et offrent des vues sur l'extérieur et des perspectives traversantes via des patios, renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté. Deux axes principaux traversent le bâtiment, ponctués de patios d'un côté et de balcons de l'autre, facilitant l'orientation tout au long de la journée.

L'organisation recrée une ambiance domestique, avec des espaces de service au centre pour optimiser la circulation et éviter les longs couloirs sombres. Les unités sont regroupées en petites communautés autour de noyaux de patios et de balcons, favorisant le partage. Chaque unité est desservie par un ascenseur central, garantissant un accès facile entre les niveaux.

Enfin, la disposition des espaces favorise les échanges sociaux tout en respectant le rythme de vie des résidents. L'organisation du bâtiment maintient un équilibre harmonieux entre intimité, vie collective et confort domestique, créant ainsi un cadre de vie accueillant et inclusif.



Concept



Répartition des unités de vie



Circulation et logistique



Déambulation



Façade Est 1 : 200



Coupe Transversale 1 : 200

LA CHAMBRE

Le résident est placé au centre du projet et chaque chambre est conçue pour offrir confort, ergonomie et bien-être. Les dimensions généreuses permettent une flexibilité d'aménagement, et à chaque résident la possibilité de personnaliser son espace selon ses goûts.

Le mobilier est conçu pour s'adapter aux besoins évolutifs des résidents et peut être réorganisé facilement. La lumière naturelle joue un rôle essentiel dans la conception, avec une grande fenêtre centrale qui inonde l'espace de lumière, crée une ambiance agréable. Cette ouverture permet également aux résidents de profiter de la vue, ajoutant une touche d'autonomie à leur quotidien.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet est élaboré en intégrant des principes de résilience énergétique et de développement durable. Il utilise des matériaux vernaculaires tels que le bois et la paille, tout en s'appuyant sur des solutions low-tech, comme le chauffage à basse température et la ventilation naturelle ou contrôlée.

Pour la production d'énergie renouvelable, des panneaux photovoltaïques en toiture offrent une production annuelle d'environ 223 700 kWh. Un dispositif de gestion des eaux sera mis en place, comprenant des noues, des systèmes de rétention et des repeignements de sol perméables, afin de réduire la pression sur le réseau.

STRUCTURE

Le concept structurel du projet se compose de deux blocs distincts. Les locaux enterrés du parking sont réalisés en béton armé, servant de base à la structure hors-sol, principalement constituée d'éléments préfabriqués en bois. Ce socle en béton permet de gérer la poussée des terres et assure l'étanchéité des locaux enterrés. Grâce à son poids relativement léger, l'ossature en bois transmet des charges réduites aux niveaux inférieurs, par rapport à une construction traditionnelle en béton.

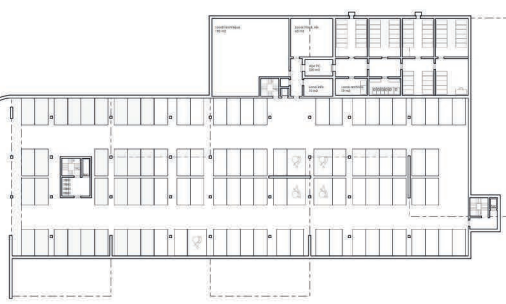
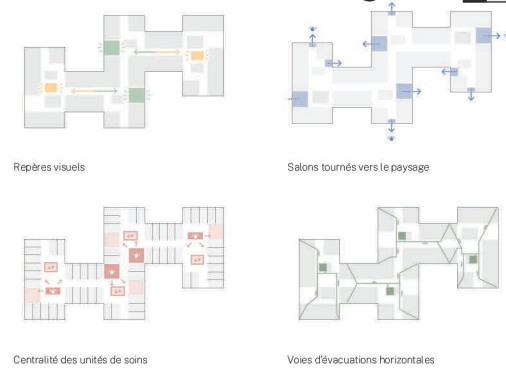
Les planchers des étages et la toiture sont réalisés en dalles mixtes bois-béton, alliant les avantages des deux matériaux, notamment en termes d'acoustique et d'inertie thermique, tout en maintenant une hauteur statique faible. Les dalles reposent sur un système de murs porteurs en ossature bois traditionnelle. Les cages d'escaliers et d'ascenseurs, en béton armé, offrent une voie de fuite verticale incombustible et contribuent au contreventement.

Les murs de façades intègrent un système de modules de « paille porteuses », composés de panneaux à double ossature en bois massif avec des boîtes de paille comprimée. Ces modules sont dimensionnés avec une ossature traditionnelle (poutres/poutres) pour supporter la descente de charges au rez-de-chaussée, tandis que la paille comprimée sert de remplissage dans cette configuration.

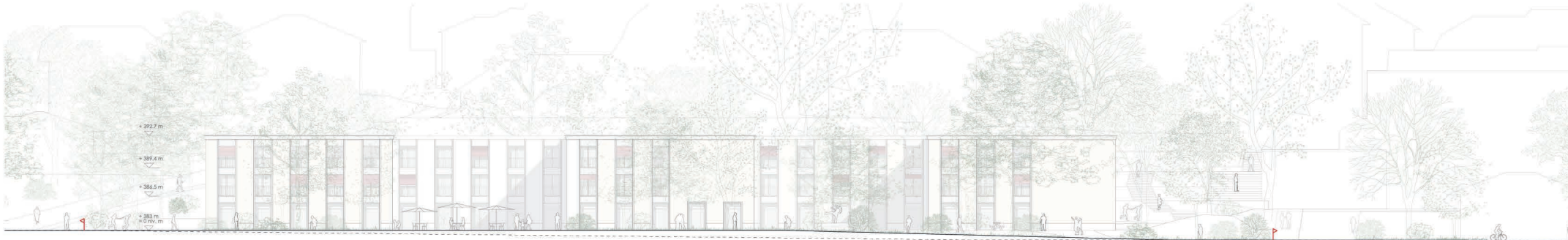


Plan du 2eme étage 1:200

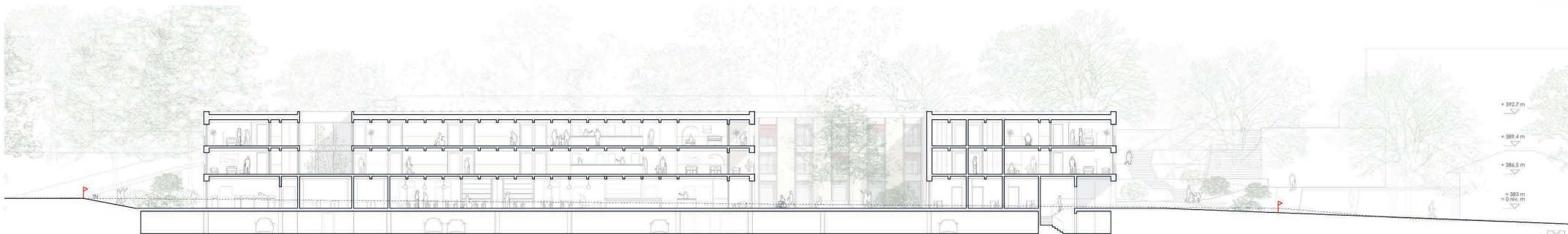
PAULETTE



Plan de sous-sol 1:500



Façade Sud 1:200



Coupe Longitudinale 1:200



CHOIX DES MATÉRIEAUX

Les ouvrages enterrés (fondations et murs) seront exécutés avec du béton recyclé enrichi au CO2. La technologie Noustark transforme les flux de déchets minéraux, comme le béton de démolition, en puits de carbone. La solution proposée minimise le CO2 biogénique dans des agrégats de démolition, ce qui permet de le stocker de façon permanente et d'éliminer le CO2 dans l'atmosphère, générant ainsi des émissions négatives.

Le système constructif en paille renouvelable et biodégradable offre une excellente isolation thermique, garantissant confort tout au long de l'année et réduisant les coûts énergétiques. Il améliore également le confort acoustique et soutient l'artisanat local en utilisant des ressources régionales.

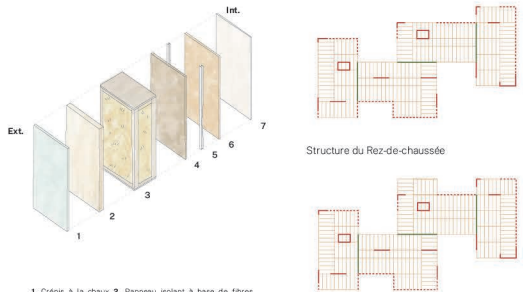
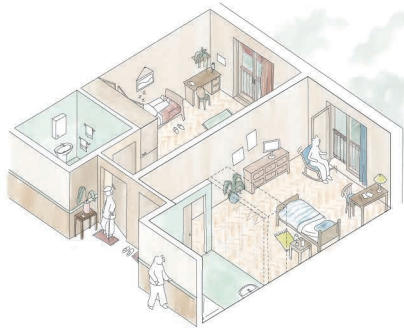
Ce système constructif résiste aux intempéries et régule l'humidité, assurant un environnement sain. Respectant les normes écologiques, la construction en paille allie responsabilité environnementale et qualité de vie, prouvant qu'il est possible de bâtir de manière esthétique et durable.

La préfabrication de pratiquement l'ensemble des éléments structurels (dalles et murs) permet de considérablement minimiser le temps de chantier et de réaliser un chantier sec. Cela contribue également à une pratique plus durable de la construction en minimisant la consommation de ressources naturelles et en réduisant les nuisances pour les riverains (bruit, trafic, ...).

CONCEPTION PARASISMIQUE

Trois joints sismiques ont été placés pour séparer l'ouvrage en quatre éléments distincts, limitant ainsi l'excentricité entre les centres de masse (M) et les centres de rigidité (S). En privilégiant une typologie de construction légère (bois) et un ouvrage de faible hauteur, la masse mise en mouvement par les sollicitations sismiques reste faible, limitant les efforts à reprendre. Pour rappel, le bois allie une grande résistance à un poids propre faible. Ces caractéristiques en font un choix stratégique pour la construction parasismique.

Les efforts horizontaux sont repris par des planchers rigides formant un disque qui s'appuie contre des noyaux en béton armé sur toute la hauteur. La partie en béton des dalles motes permet d'obtenir l'effet diaphragme désiré. Les noyaux des cages d'escaliers et d'ascenseurs, ainsi que des murs de refends en béton armé, sont positionnés de manière symétrique et en périphérie pour conférer à la structure une grande rigidité à la torsion, tout en s'intégrant parfaitement au projet architectural. Ce système est complété par des modules d'ossature contreventés en façade. De plus, un dimensionnement et une conception adéquate des assemblages permettront d'obtenir la ductilité nécessaire à la dissipation de l'énergie induite par les sollicitations sismiques.



- 1. Crépis à la chaux
- 2. Panneau isolant à base de fibres de bois
- 3. Ossature bois et isolation paille préfabriquée
- 4. Panneau pare-vapeur OSB
- 5. Profilé métallique
- 6. Panneau terre-chaux
- 7. Enduit à la chaux

Conception en Paille

- Voile béton
- Contre-ventement
- Joint sismique
- Poutre

Toiture :

- Panneaux ossaire 150 mm
- Ensemblement substrat végétal Life anticracks 20 mm
- Étanchéité bitumineuse bicouche 240 mm
- Isolation thermique biosourcée
- Pare-vapeur

Plancher type :

- Baquet bois chêne 13 mm
- Chape ciment et chauffage au sol 80 mm
- Isolation phonique biosourcée 40 mm

Fenêtre :

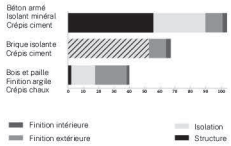
- Menuiserie bois-métal
- Triples vitrages
- Store toile à projection
- Contre-cour
- Panneau en bois massif 3 plots 20 mm
- Coupe-vent 22 mm
- Isolation fibre de bois 22 mm
- Profilé métal 25 mm
- Panneau terre-chaux 16 mm
- Enduit à la chaux 7 mm

Façade :

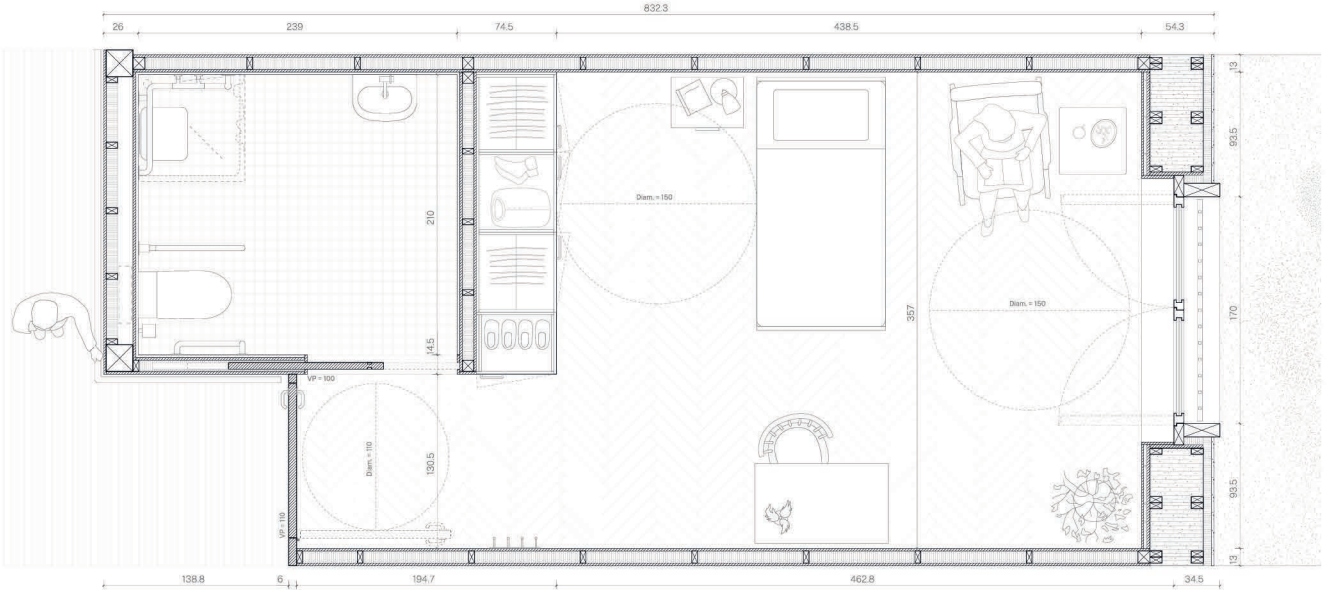
- Crépis à la chaux 20 mm
- Panneau isolant à base de fibres de bois 60 mm
- Ossature bois et isolation paille préfab. 400 mm
- Pare-vapeur OSB 25 mm
- Profilé métal 16 mm
- Panneau terre-chaux 7 mm

Dalle Rez :

- Chape poncée 80 mm
- Isolation phonique biosourcée 40 mm
- Dalle en béton armé 300 mm
- Isolation thermique en verre cellulaire 180 mm



Détail constructif 1 : 50



Plan type de la chambre 1 : 20

